

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION :

1 Le client s'engage à rendre l'appartement dans l'état où il l'a trouvé et à indemniser toutes pertes, casses ou détériorations.

Nous vous garantissons la qualité du logement, de ce fait nous vous remercions de rendre l'appartement propre à la fin de votre séjour. Si nous jugeons qu'un nettoyage est nécessaire après votre séjour nous retiendrons la somme forfaitaire de 40 Euros sur la caution

2 Le propriétaire porte la responsabilité de toutes les informations fournies au client

3 Le propriétaire se réserve le droit de demander une caution dans les limites légales, remboursable au départ ou au plus tard 8 jours après, sous déduction des dépravations, pertes ou casses constatées

4 Le contrat est établi pour un nombre précis de personnes, tout dépassement entraîne la modification ou la résiliation du contrat.

5 La location ne peut en aucun cas bénéficier à des tiers

6 En cas d'annulation et quel qu'en soit le motif

:

du fait du propriétaire : les arrhes seront remboursées pour le double de leur montant

du fait du client : les arrhes resteront acquises au propriétaire

7 En cas d'interruption du séjour il ne sera procédé à aucun remboursement et s'il s'agit d'une location de plusieurs mois, le client devra dénoncer le contrat un mois à l'avance

8 Le client ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue de la période de location.

9 Le client certifie que sa responsabilité civile et ses valeurs personnelles sont garanties par un contrat d'assurance.

10 Location non-fumeur

11 Nous n'acceptons pas les animaux